

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Dormiplant®

Comprimés filmés

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que Dormiplant® et quand est-il utilisé?

Dormiplant® est un médicament phytothérapeutique à base de valériane et de mélisse, plantes aux vertus curatives bien connues. L'association de ces deux plantes complémentaires a un effet sédatif, propice au sommeil. Dormiplant® est utilisé pour son action sédative en cas d'états d'excitation, de nervosité et de difficultés d'endormissement.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si les symptômes persistent pendant plus de 2 semaines ou en cas d'aggravation, il est recommandé de consulter un médecin.

Quand Dormiplant® ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution?

Dormiplant® ne doit pas être pris en cas d'hypersensibilité avérée à l'un de ses composants (voir «Que contient Dormiplant®?»).

Ne pas donner aux enfants de moins de 6 ans.

Ce médicament peut affecter les réactions, l'aptitude à conduire et la capacité à utiliser des outils ou des machines! C'est pourquoi il faudrait éviter de conduire un véhicule ou d'utiliser des machines ou des outils pendant les 2 heures qui suivent la prise de Dormiplant®.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique ou
- vous prenez d'autres médicaments (même en automédication)!

La prise simultanée de sédatifs synthétiques nécessite une surveillance et un diagnostic médicaux.

Dormiplant® peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.



Comment utiliser Dormiplant®?

Etats d'excitation et nervosité:

Adultes: 1–2 comprimés 2 fois par jour; enfants à partir de 6 ans: 1 comprimé 2 fois par jour.

Troubles de l'endormissement:

Adultes 2–3 comprimés, enfants à partir de 6 ans 1 comprimé, environ 1 heure avant le coucher.

Prendre les comprimés sans mâcher, avec un peu de liquide.

Ce médicament ne doit pas être utilisé chez l'enfant de moins de 6 ans.

Veuillez-vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop fort, veuillez-vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires Dormiplant® peut-il provoquer?

Aucun effet secondaire Dormiplant® n'a été constaté à ce jour en cas d'usage conforme à celui auquel le médicament est destiné. Si vous remarquez toutefois des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

A quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas conserver au-dessus de 30°C. Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient Dormiplant®?

1 comprimé contient: 160 mg d'extrait sec standardisé éthanolique de valériane (3–6:1) et 80 mg d'extrait sec éthanolique de mélisse (4–6:1). Cette préparation contient le colorant indigotine (E 132), la saccharine sodique, la vanilline ainsi que d'autres excipients.

Numéro d'autorisation

52326 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Dormiplant®? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballages à 50, 60, 100 et 120 pièces.

Titulaire de l'autorisation

Schwabe Pharma AG

Erlistrasse 2

6403 Küssnacht am Rigi

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en novembre 2014 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

